

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 30

Artikel: Armoiries communales : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

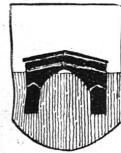
ARMOIRIES COMMUNALES



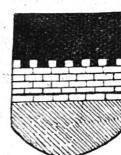
Bursinel, au district de Rolle, a pris à son compte les belles armes de la famille de Sacconay, ses seigneurs et maîtres du XVI^e au XVIII^e siècle. Elles consistent en un écu divisé horizontalement en deux parties, la supérieure est d'argent avec l'avant corps d'un lion rouge paraissant sortir de la partie inférieure qui est noire avec trois étoiles d'argent posées en triangle.



Combremont-le-Grand. — Le *Conteur* a publié l'an passé les armoiries qui figuraient sur la médaille de mobilisation décernée aux soldats. C'étaient les armoiries de la famille de Mestral. Dès lors, et sur le conseil de la Commission cantonale des armoiries, la Commune a préféré prendre les armes des Sires de Combremont : un chien d'or dressé sur ses pattes de derrière avec collier d'or sur un champ noir. Le *Conteur* a mentionné aussi ce changement en son temps. Aujourd'hui, nous donnons le cliché de ces armoiries qui seront, espérons-le, définitives ; elles constituent un bel écu, simple et très héraldique.



Denges, au district de Morges, a un écu coupé horizontalement en deux parties égales : blanc et rouge, sur le champ ainsi formé se détache un pont noir. Ces armes qui datent, sauf erreur, du XIX^e siècle, rappellent celles de Lausanne qui avait eu dès 1549 des droits de juridiction et autres sur ce village. Le pont rappelle celui qui traverse la Venoge à cet endroit.



Mur. — La Commune de Mur, cercle de Cudrefin, district d'Avenches, fait partie de la paroisse de Montet-Cudrefin. En 1914, l'église de Montet fut dotée d'un vitrail sur lequel figurent les armoiries des quatre communes de la paroisse qui ont pris à leur charge les frais de réparations et d'entretien du temple.

Mur est une de ces communes. L'agglomération qui constitue le village de Mur est partagée du nord au sud par une route qui sert de frontière entre les cantons de Vaud et de Fribourg. La commune est formée de la partie vaudoise du village. Les armoiries de Mur consistent en un écu divisé horizontalement en trois bandes : la partie moyenne représente un mur blanc, crénelé, qui rappelle le nom de la Commune, la partie supérieure est noire et la partie inférieure est verte. La partie noire et le mur blanc figurent vaguement l'écu fribourgeois ; le mur blanc et la partie inférieure verte représentent l'écusson vaudois. Cette ingénieuse combinaison héraldique et parlante est due à M. Louis-Aimé Cornuz, un fidèle abonné du *Conteur*, qui a bien voulu nous donner les intéressants détails ci-dessus, ce dont nous le remercions.



LE PÈRE GRISE

Grandson, 21 juillet 1925.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur Vaudois*,
Lausanne.

Monsieur,

Vous désirez des détails sur la vie du Père Grise. Voici quelques renseignements que je tiens de mon père qui le connaît dans sa jeunesse : Le chansonnier François Grise était originaire de Villars Burquin. Son père et probablement lui aussi, y exerçaient la profession de cloutier. Leur maison existe encore au nord-ouest du village, quoique bien délabrée actuellement. Un des couples ci-dessous peut faire supposer qu'il fut aussi petit violeur ou « tzeerotou », comme on disait alors. Je ne sais toutefois rien de précis à ce sujet.

D'humeur plutôt vagabonde, il dut abandonner son métier pour courir le pays avec son violon et galante compagnie, en vendant les chansons facilement satiriques qu'il composait lui-même.

Cette forme de son activité se déploya surtout avant et pendant l'époque troublée de 1845 et de la Révolution dont il fut un des artisans. Fréquentant la Cité pendant les sessions du Grand Conseil, il était, cela va sans dire, choyé par les députés radicaux de l'époque. Je ne sais rien au sujet de sa mort. Mais je me souviens encore très bien de son fils qui fut, vers la fin de ses jours, chauffeur de la machine à battre de Villars Burquin.

Ci-dessous quelques bribes de ses chansons, tout ce qui me revient en ce moment.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées.

Samuel GANDER.

1845

*Frappons la grosse caisse
Le peuple est réjoui,
L'orgueil des grands s'abaisse
Que Druey soit bénî !*

1848

*Les Jésuites n'auront pas,
La tour de St Nic, nic, nique,
Les Jésuites n'auront pas,
La tour de St-Nicolas !*

LA TSANSON AU GRAN-BREDI

*Mein révègnein dè Verdon.
Su mon tsè, min dè guidè;
On pou ein délé dè Grandson,
Reincontro lo Gran Bézànçon.
Contré mè l'a fè on repouà
Au préfet, à Corsallettè.
L'é bintou étà condannâ,
Ein prezon m'a falliu alâ.*

C'êtéi lo dozè de janzié,
L'y a dou z'an què l'è passâ,
Què mè su trovâ ein défa,
Sein guidè, min dè tséva,
Mè què i'è nè savé pa
Qu'on bredâvè lè villie mule:
Lè n'an pa fulta dè bredâ
Quan l'an dza prau mau d'alâ.

Lè dou tzéva au Gran Bredî,
Ou matin, sè son trovâ cûtsî.
L'a falliu alâ aprî dau reinfouâ
Po lè poïai reléva,
Mâ ne ll'ai on portan rein pu
Po lè reléva eintrè tu!
N'an pa bin fulta dè bredâ
Quan nè peyoun plie sè lèvâ!

*Po la farço dâi dou muton,
C'étai ci fameu Ténon
Què lè z'avâi menâ etatsî,
Ein desein qu'létan gadzî.
C'è q'l'avâi envia d'arâi
Dè l'ardzein po ribotâ
Mâ tot l'ardzein que l'a s'u,
Dâi bon cou dè pi au tiu.*

*La né que i'étai en prezon,
I'fè on fotu rêvo:
Véïai lo diablio et lo Gran Bredî
Qu'etân au pî dè mon illi.
Né pu pa ein revenî
Quan ié peinson au Gran-Bredî,
Comein lo diablio l'a einportâ;
Vouédré savâi iô l'a déposâ.*

*Qoui ein a fè la tsanson?
Ein prezon déssu mon illi,
Mè mimo François Grize,
Ein peinson au Gran Bredî.
Né pu pa ein revenî,
Quan ié peinson au Gran-Bredî,
Su sè couârnè l'a einportâ,
Ein einfè 'a déposâ.*

Le Père Grise.

LE VIN VAUDOIS ET J.-J. ROUSSEAU

BIN 1760, il y eut dans la Suisse française une véritable et complète révolution ; non pas l'une de ces révolutions qui bouleversent les pays et abattent des têtes, mais une bonne révolution qui ouvrit les yeux fermés jusqu'alors... sur les beautés de la Nature !

C'est en ce temps que trois ou quatre hommes ont soulevé le rideau qui voilait encore les grands-deurs de la montagne, les trésors méconnus de la plaine et fait comprendre aussi à leurs contemporains que le lac n'était pas seulement un réservoir à poissons ou un grand étang à l'usage des amateurs de courses en petits bateaux.

Ces hommes : Haller, à Lausanne, Trembley, Bonnet et Rousseau, à Genève, ont dévoilé la poésie des paysages alpestres, les charmes de la contemplation ; et, par les descriptions de tant de beautés méconnues, ils ont engagé le beau monde à délaisser les grandes allées de ses parcs pour la vraie et simple promenade aux champs.

C'est dès lors que les voyages à pied devinrent à la mode : ils servirent à faire apprécier l'air pur et subtil des sommets, cet air qui facilite la respiration, donne plus de légèreté au corps, plus